



REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

LE CONTEXTE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT DU NIGER

*Atelier de mise en réseau et appui à la Coopération décentralisée
et non gouvernementale Eau/Assainissement au Niger
Paris, du 23 au 30 septembre 2013*

Garba BAOUA SG/MHA

PLAN DE L'EXPOSE

1 – PRESENTATION DU PAYS

2- HISTORIQUE ET ETAPES MARQUANTES DES APPROCHES D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

3- LES DOCUMENTS DE REFERENCE DE POLITIQUE ET STRATEGIES

4- LES AXES MAJEURS DE POLITIQUE ET STRATEGIES DU SECTEUR

5- LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES STRATEGIES DU SECTEUR

6- L'ADAPTATION DE LA POLITIQUE ET DES STRATEGIES A L'EVOLUTION DU SECTEUR

7- LES RESULTATS ATTENDUS DU PN-AEPA 2011-2015

8- LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DU PN-AEPA 2011-2015

9- LE COÛT DU PN-AEPA

10 – LE SCHEMA ORGANISATIONNEL DU SPE

1. Présentation du Niger



Position géographique

Compris entre les latitudes 12° et 23° Nord et les longitudes 0° et 16° Est, le Niger est un pays entièrement enclavé d'Afrique Occidentale avec une superficie de 1 267 000 km².

Il se compose de 8 régions subdivisées en 4 villes et 63 Départements qui comportent 255 Communes dont 41 urbaines et 214 rurales.

La décentralisation devenue effective depuis fin 2004 vise à donner une plus grande autonomie aux nouvelles collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes et villes).

La population du Niger est estimée en 2012 à 16 000 000 d'habitants.



Armoirie



Drapeau

2- HISTORIQUE ET ETAPES MARQUANTES

Les principales étapes ayant marqué les approches d'intervention dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement:

- ➡ Jusqu'aux années « 90 » : L'Etat était le seul acteur (il identifie les sites d'intervention, conçoit, réalise et gère les points d'eau);
- ➡ A partir de 1990: Implication des bénéficiaires à l'identification et à la gestion communautaire des points d'eau;
- ➡ A partir de 1993: Elaboration de référentiels de Politique et stratégies du secteur de l'Hydraulique qui sont, au cours du temps, régulièrement adaptés à l'évolution du contexte international et national en la matière.

3- LES DOCUMENTS DE POLITIQUE ET STRATEGIES

Les documents suivants constituent le cadre de référence de la politique et des stratégies dont s'est doté le Niger pour les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement:

- 👉 Le «Schéma Directeur de mise en valeur et de gestion des ressources en eau» élaboré en 1993, puis actualisé en 1997;
- 👉 Le document de «Politique et Stratégies pour l'Eau et l'Assainissement » adopté en Mai 2001;
- 👉 La lettre de Politique Sectorielle de l'Hydraulique Urbaine du 21 Décembre 1999;
- 👉 La lettre de Politique Sectorielle de l'Hydraulique Rurale adoptée le 08 Mars 2001.

4- LES AXES MAJEURS DE POLITIQUE ET STRATEGIES DU SECTEUR

La politique et les stratégies du secteur de l'eau et de l'assainissement s'articulent autour des axes d'orientation majeurs suivants :

- 👉 L'amélioration des connaissances et la maîtrise des ressources en eau ;
- 👉 L'amélioration de la couverture des besoins en eau des populations et de leur cadre de vie, à travers la réalisation de nouveaux ouvrages d'eau et d'assainissement ainsi que la réhabilitation et la maintenance de ceux existants;
- 👉 La protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques ;

4- LES AXES MAJEURS DE POLITIQUE ET STRATEGIES DU SECTEUR (suite)

- 👉 La valorisation des ressources en eau;
- 👉 L'implication et la responsabilisation des collectivités locales dans la gestion du secteur, en faisant procéder au transfert de certains des domaines de compétences de l'Etat à celles-ci;
- 👉 La promotion du secteur privé et de la Société civile pour la gestion du secteur;
- 👉 La pleine participation des populations à la conception et à la réalisation des travaux, l'amélioration de la prise en charge des infrastructures, la clarification et le respect des rôles des différents acteurs.

5- LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUE ET STRATEGIES

La mise en œuvre de la politique et des stratégies de l'eau et de l'assainissement repose essentiellement, sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés, tout en observant les principes suivants :

- 👉 Les utilisateurs des infrastructures hydrauliques, les collectivités (pour les infrastructures collectives) et l'Etat (pour les ouvrages d'intérêt national) ont la Maîtrise d'Ouvrage ;
- 👉 Les Directions centrales et déconcentrées du Ministère chargé de l'Hydraulique se consacrent à leur mission essentielle qui est la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'Eau ainsi que la prévention et le contrôle en matière de pollution et de nuisance ;

5- LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUE ET STRATEGIES (suite)

- 👉 Le secteur privé et les ONG viennent en appui aux Maîtres d'Ouvrage tout en garantissant la Maîtrise d'œuvre;
- 👉 Des Unités Hydrologiques et Hydrogéologiques sont adoptées pour servir de base à la planification, la mise en valeur et la gestion des ressources en eau ;
- 👉 La création d'une Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement, pour servir de cadre de concertation entre les acteurs du secteur;
- 👉 Le renforcement des capacités de tous les acteurs afin que chacun puisse valablement jouer son rôle;
- 👉 L'amélioration du cadre juridique du secteur.

6- ADAPTATION DE LA POLITIQUE ET DES STRATEGIES A L'EVOLUTION DU SECTEUR

Suite au regain d'intérêt accordé ainsi qu'aux innovations opérées, aux plans international et national, au secteur de l'eau et de l'assainissement, le Ministère en charge de l'Hydraulique a engagé le processus d'adaptation du cadre de politique et stratégies à ce nouveau contexte. C'est ainsi qu'il a :

- 👉 Elaboré en 2005, une Feuille de Route pour l'atteinte des OMD, révisée en Décembre 2007 qui a permis de renforcer le cadre de Coordination, de Concertation, de Suivi Evaluation et la prise en compte de l'hygiène et de l'assainissement, de la gouvernance de l'eau et de la GIRE;
- 👉 Adopté de nouveaux indicateurs dans le domaine de l'hydraulique Rurale en Octobre 2008 ;
- 👉 Initié l'élaboration du référentiel des ouvrages hydrauliques qui a été finalisé en Mai 2010 ;

6- ADAPTATION DE LA POLITIQUE ET DES STRATEGIES A L'EVOLUTION DU SECTEUR (suite)

- Engagé en 2007, le processus de révision de la Loi portant Régime de l'Eau ayant abouti à l'adoption, le 1^{er} Avril 2010 de l'Ordonnance portant Code de l'Eau qui a été suivie de certains textes d'application;
- Engagé le processus de définition d'une stratégie nationale d'intervention en hydraulique pastorale;
- Elaboré le Programme National de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour la période 2011-2015 (PN-AEPA 2011-2015), basé sur la Déclaration de Politique Générale de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement qui rappelait les huit axes majeurs contenus dans le programme de SEM le Président de la République dont, celui consistant à assurer l'accès à l'eau potable pour tous, à travers la réhabilitation et la construction des ouvrages hydrauliques urbains, ruraux et pastoraux.
- Elaboré et adoption du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015).

7- LES RESULTATS ATTENDUS DU PN-AEPA 2011-2015

Le PN-AEPA définit les objectifs que se fixe le Niger à l'horizon 2015, en matière d'alimentation en eau de la population et du cheptel, et d'assainissement. Il vise l'obtention des résultats suivants:

- En milieu urbain, porter de 2010 à 2015, le taux de desserte en eau potable de 72,7% à 82,5% et celui d'accès aux infrastructures d'assainissement de base à 79%.
- En plus, le périmètre d'affermage de la SPEN/SEEN passera de 52 centres à 92, avec l'intégration de 40 nouveaux gros centres.
- En milieu rural, il s'agira de porter de 2010 à 2015, le taux de couverture géographique des besoins en eau de 74,6% à 88% et celui d'accès à l'eau potable de 48% à 58%. Le pourcentage de personnes disposant de latrines doit passer de 7% à 25%.

7- LES RESULTATS ATTENDUS DU PN-AEPA 2011-2015 (suite)

Au plan physique le programme prévoit, sur la base de la situation de référence 2009:

Dans le domaine de l'assainissement de base:

- 👉 La construction de 200 000 latrines familiales et 20 000 ouvrages d'évacuation des eaux grises à titre de démonstration ;
- 👉 La construction de 5 000 ouvrages publics (marché, gare routière, CSI, écoles) ;
- 👉 La mise en œuvre à grande échelle de l'approche ATPC ;

7 - LES RESULTATS ATTENDUS DU PN-AEPA 2011-2015 (Suite)

En hydraulique rurale:

- 👉 la réalisation de 14 000 équivalents PEM.
- 👉 la réhabilitation de 8 250 ePEM

En hydraulique urbaine

- 👉 L'augmentation des capacités de production et stockage ;
- 👉 Le développement des réseaux de desserte ;
- 👉 La densification des réseaux existants ;
- 👉 La construction de bornes fontaines et de branchements sociaux.

8- LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DU PN-AEPA 2011-2015

Le PNAEPA 2011-2015 est basé sur les principes fondamentaux suivants :

- ☞ Assurer une croissance continue de l'accès à l'eau potable et aux ouvrages d'assainissement;
- ☞ Réduire les disparités en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- ☞ Minimiser le coût d'investissement et garantir les charges d'exploitation des systèmes d'alimentation en eau potable, en réalisant des Mini-AEP multivillages (sur un seul forage ou une seule station de pompage et de traitement d'eau);
- ☞ Renforcer la pérennité des systèmes d'alimentation en eau potable tant en milieu urbain (équilibre financier) qu'en milieu rural (appui-conseil, délégation de gestion du service public de l'eau) ;
- ☞ Promouvoir l'hygiène et l'investissement privé pour l'assainissement individuel.

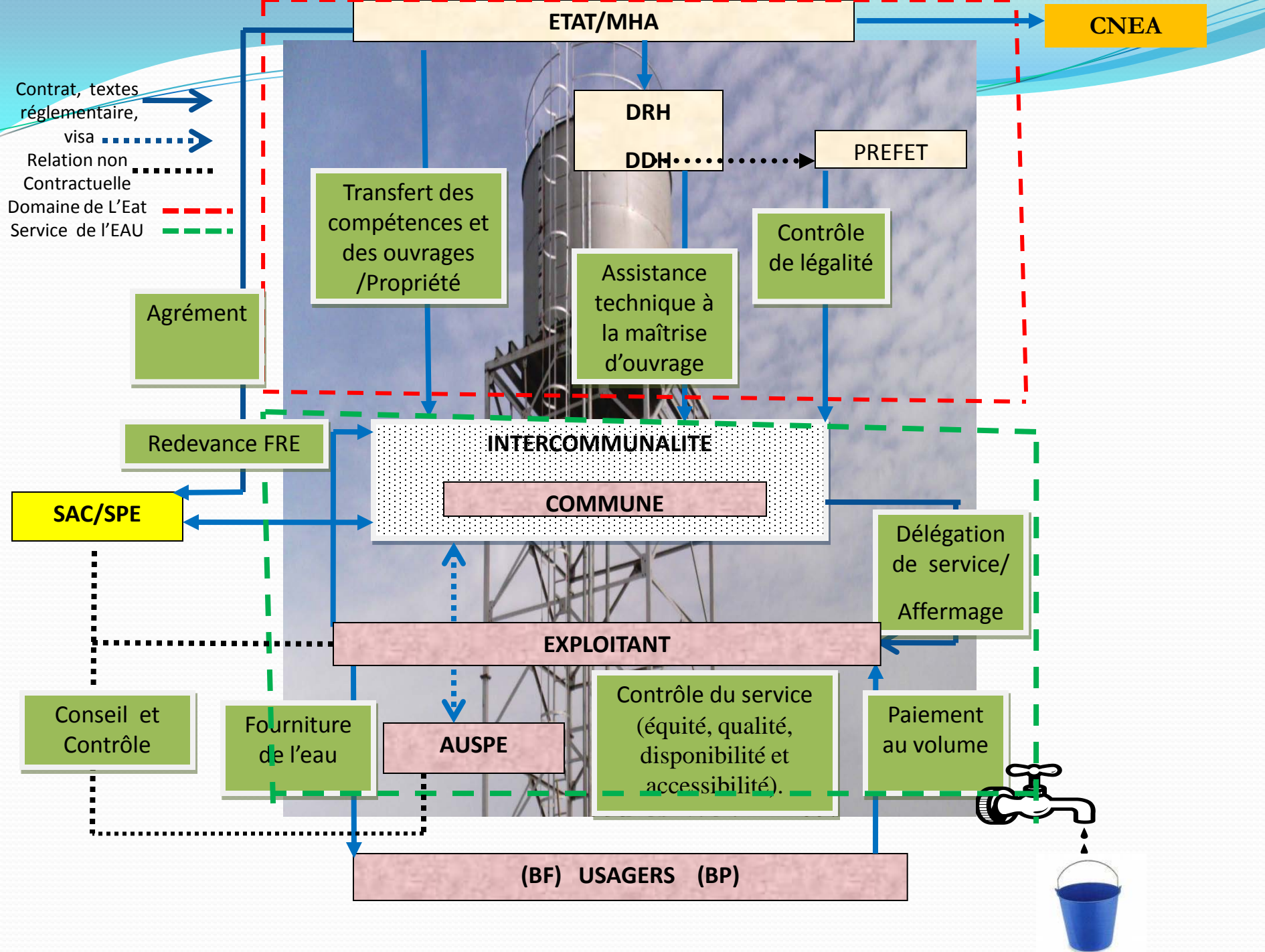
9- LE COÛT DU PN-AEPA

Le coût total du PN-AEPA 2011-2015 est estimé à 600 milliards de FCFA, repartis comme suit par composante:

- ☞ Composante hydraulique rurale: 352 milliards de FCFA dont 138 milliards sont acquis;
- ☞ Composante hydraulique urbaine: 200 milliards de FCFA dont 64 milliards obtenus;
- ☞ Composante Assainissement : 48 milliards de FCFA dont 14 mobilisés.



Le Schéma organisationnel du Service Public de l'Eau (SPE)



MERCI de votre attention